

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de la moitié des Belges ont au moins 7 assurances

- 88 % des Belges ont une assurance incendie
- 52 % ont de 7 à 10 polices différentes
- 56 % n'ont encore jamais changé d'assureur

Machelen, le 30 décembre 2020 – En cette fin d'année, l'assureur Corona Direct dresse le bilan : de quelles assurances les Belges disposent-ils et dans quelle mesure savent-ils pour quoi ils sont ou non assurés ? Outre l'assurance incendie généralement obligatoire (88 %) et l'assurance auto obligatoire (84 %), de nombreux Belges possèdent aussi une assurance hospitalisation (83 %) et une assurance familiale (81 %). C'est ce qu'indique une enquête¹ de Listen, commanditée par l'assureur direct.

Il ressort de cette enquête de Corona Direct que le Belge moyen préfère souvent jouer la sécurité et qu'il est bien assuré de manière à éviter les risques. 77 % des Belges ont 5 assurances ou plus. Un peu plus de la moitié (52 %) possède même entre 7 et 10 polices. Seule une minorité de 22 % a contracté moins de 5 assurances. Étant donné qu'en Belgique, une assurance incendie est généralement obligatoire avec un crédit hypothécaire et que tous les conducteurs doivent aussi avoir une assurance auto, il n'est pas étonnant que ces deux assurances soient les 'best sellers'.

Plus de 8 Belges sur 10 ont une assurance hospitalisation et une assurance familiale

Outre les assurances obligatoires, plus de 8 Belges sur 10 possèdent une assurance hospitalisation (83 %) et une assurance familiale (81 %). Plus de la moitié a aussi une assurance contenu (64 %), une assurance protection juridique (62 %) et une assurance conducteur (51 %).

Une assurance moto est également obligatoire. 12 % des Belges en possèdent une, ce qui correspond environ à un peu plus des 500.000 motos en circulation dans notre pays. En Belgique, nous n'assurons pas encore massivement nos vélos. Seuls 8 % des Belges ont une assurance vélo. 9 % ont aussi une omnium digitale pour couvrir les ordinateurs portables et les smartphones. Près d'1 Belge sur 6 (16 %) a aussi une assurance obsèques. "Le marché de l'assurance reste basé sur ses produits traditionnels", déclare Els Blaton, CEO de Corona Direct Assurances. "Même si l'on assiste récemment à une percée de certains des nouveaux venus. L'assurance vélo et l'assurance pour chiens, entre autres, gagnent en popularité."

13 % ne lisent jamais les conditions d'assurance

En ce qui concerne les assurances les plus courantes, dans 41 à 48 % des cas, le Belge ne sait pas exactement combien il paie pour sa police. Ce n'est que pour l'assurance auto que ce pourcentage est un peu moins élevé : il s'agit là d'1 Belge sur 3. Une grande majorité de près de 90 % sait par contre pour quoi il ou elle est couvert(e). 20 à 30 % disent même être au courant jusque dans le détail. Environ 1 sur 3 vérifie ainsi toujours toutes les conditions d'une police. 54 % feuillettent parfois ces conditions et semblent surtout faire confiance à la compagnie d'assurances pour les informations. Cependant, quelque 13 % avouent ne jamais examiner les conditions d'une assurance.

56 % n'ont encore jamais changé d'assureur

Une autre tendance qui ressort de l'enquête est que de nombreux Belges sont fidèles lorsqu'il s'agit d'assurances. 56 % déclarent n'avoir encore jamais changé d'assureur. Sur les 44 % qui se sont cependant déjà adressés à un autre assureur, 85 % disent l'avoir fait une fois. Plus de 6 Belges sur 10 ne sont actuellement pas disposés à changer d'assureur. Vous pouvez en conclure que pour une majorité de compatriotes, une assurance, c'est pour la vie. "Contrairement à ce que l'on constate sur le marché de l'énergie, le Belge ne passe pas si rapidement à la loupe ses tarifs d'assurance. Près de la moitié avoue même ne pas savoir combien ils paient. Pourtant, en période de rigueur financière, cela vaut la peine de voir quels tarifs offrent d'autres assureurs, car ici aussi, il est possible d'économiser une belle somme d'argent", conclut Els Blaton.

¹ Enquête quantitative via Internet auprès de 1.016 Belges, représentatifs de la population belge des 18-64 ans (dont pas uniquement des propriétaires de voitures et de maisons). Marge d'erreur : +/- 3,1 %. L'enquête a été menée entre le 25 septembre et le 1^{er} octobre 2020.

Contact presse :

Ulrike Pommée
Belfius Banque et Assurances
+32 495 18 35 17
www.belfius.be